



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Taiwan

Question écrite n° 74

Texte de la question

M Pierre Raynal appelle l'attention de M le ministre du commerce extérieur sur la situation des échanges commerciaux entre la République de Chine et la France. Avec une économie jusqu'alors presque exclusivement consacrée aux exportations, Taiwan marque de plus en plus sa volonté de développer son marché intérieur. Cette évolution affichée n'est rendue possible que par une implantation de l'industrie étrangère dans l'île. Pour ce faire, les États-Unis sont traditionnellement en bonne place. La plupart des pays européens, encouragés depuis quelques mois par les autorités, accroissent leur présence. Cependant, dans ce cadre général favorable à l'Europe, il semblerait que la France ne s'intéresse pas encore suffisamment à ce marché, pourtant solvable et situé dans une zone stratégique d'avenir. Aujourd'hui il existe une forte demande dans les domaines du tourisme, de la lutte contre la pollution, de la protection de l'environnement, de l'urbanisme. Dans tous ces secteurs, la France est à la pointe et ne devrait pas limiter son apport au seul rôle de conseil. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre afin d'améliorer et de renforcer la présence de notre industrie dans cette région du monde.

Texte de la réponse

Reponse. - De même que la France occupe une place négligeable dans le commerce extérieur taiwanais (1,3 p 100 des importations taiwanaises, 0,7 p 100 des exportations taiwanaises), de même la part des investissements français à Taiwan est-elle minime : 0,2 p 100 des capitaux étrangers et 2 p 100 des capitaux européens. La faiblesse de notre présence, dont les raisons sont diverses et qui, dans le Sud-Est asiatique, ne vaut pas que pour Taiwan, est d'autant plus dommageable que les performances économiques réalisées par Taiwan et les perspectives d'avenir en font un lieu privilégié d'investissement. La libéralisation des importations et les facilités désormais accordées pour les qualifications aux appels d'offres constituent une opportunité nouvelle pour les entreprises françaises. Le succès remporté par l'une d'elles pour la construction du métro léger de Taïpeh en est une brillante illustration. L'Association française pour le développement du commerce avec l'Asie (AFDCA), à laquelle l'Organisation pour la coopération et l'investissement entre la France et l'Asie (OCIFA) associe ses efforts depuis sa création en 1987, observe depuis longtemps déjà le marché taiwanais et s'emploie à informer les entreprises françaises des projets, publics ou privés, de développement à Taiwan. Ainsi, a-t-elle depuis plusieurs années relevé l'importance de la lutte contre la pollution et pour la protection de l'environnement, jugée prioritaire par la population taiwanaise. Une mission d'experts a été dépechée en février 1988 auprès des autorités locales afin d'analyser les besoins taiwanais et de promouvoir l'offre française dans ce domaine. Pour le développement du tourisme, auquel se prête aisément le paysage taiwanais, et la politique d'urbanisme, où les besoins sont très importants, la même démarche pourra être retenue : identification et analyse des problèmes locaux, promotion de l'offre française, essai de mobilisation des entreprises. La levée de la loi martiale en 1987 a libéré de très beaux sites qui sont encore sous-équipés dans l'ensemble des domaines d'activités de loisirs (hôtellerie, aménagements balnéaires) l'AFDCA et l'OCIFA s'efforcent de mobiliser les entreprises françaises concernées pour de tels projets. Le développement rapide des agglomérations taiwanaises et les nuisances qui en résultent ont conduit les autorités locales à réfléchir à une meilleure

organisation de la gestion urbaine ; dans ce domaine également les associations francaises s'emploient a promouvoir l'offre francaise : une mission de Taichung a ete recue debut juillet par la communaute urbaine de Bordeaux ou le systeme automatise Gertrude pour le controle de la circulation lui a ete presente. D'autres exemples pourraient etre cites illustrant les efforts des associations francaises pour promouvoir l'offre francaise et informer les industriels francais des projets taiwanais. Le recent succes de Matra avec le metro léger de Taïpeh demontre bien que les entreprises francaises peuvent se mesurer avec succes avec leurs concurrents sur ce marche tres sollicite.

Données clés

Auteur : [M. Raynal Pierre](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2110